



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 27 mars 2023

DCS n°2023-08
Date de convocation : 17 mars 2023
Délégués en exercice : 47
Titulaires : 28 Suppléants : 2 Absents non remplacés : 18
Quorum : 24
Votants : 30

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Pascale BORIES, la Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Claude MOREL, Mme Aurore CHANTY, M. Daniel BELLEGARDE, M. Steve SOLER, Mme Jeanine DRAY, M. Pierre JOUVENAL, M. Patrick SANDEVOIR, M. Michel DOUCENDE, M. Hervé BERENGUER, Mme Pascale BORIES, Mme Nathalie LE GOFF, M. Michel TERRISSE, M. Stéphane MICHEL, M. Fulgencio BERNAL, Mme Pascale CHUDZIKIEWCZ, M. Stéphane GARCIA, M. Christophe REYNIER-DUVAL, M. Claude AVRIL, M. Jean-Pierre FENOUIL, M. Nicolas PAGET, Mme Claudine MAFFRE, M. Thierry VERMEILLE, M. Xavier MARQUOT, Mme Christine WINKELMANN, M. Fabrice LEAUNE, Mme Patricia LISPAL-GONDRAN, Mme Christine LANTHELME, Mme Florence GOURLOT

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Jacques DEMANSE représenté par Mme Carole DELAFONTAINE
M. Louis DRIEY représenté par Mme Françoise GRANDMOUGIN

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

M. Paul Roger GONTARD (Excusé), Mme Cécile HELLE (Excusée), M. Joël PEYRE (Excusé), M. Patrick SUISSE (Excusé), Mme Annick DUBOIS (Excusée), M. Franck JOUSSELIN (Excusé), M. Serge MALEN (Excusé), M. Yvan BOURELLY (Excusé), M. Joël GUIN (Excusé), M. Jean BERARD (Excusé), M. Jean Claude RUSCELLI (Excusé), M. Christian GROS (Excusé), M. Didier CARLE (Excusé), M. Yann BOMPARD (Excusé), M. Denis SABON (Excusé), M. Pascal CROZET (Excusé), M. Marc GABRIEL (Excusé)

Secrétaire de séance : Mme Jeanine DRAY

OBJET : Compte de Gestion – Exercice 2022

Rapporteuse : Pascale Bories



Le Comité Syndical a approuvé le Compte de Gestion provisoire de l'exercice 2022 lors de sa séance du 30 janvier 2023 pour permettre la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2022 dans le Budget Primitif de 2023.

Le Compte de Gestion définitif de l'exercice 2022 a été produit par le Comptable. Il est en tous points identique au Compte de Gestion provisoire qui a été validé.

Il convient de s'assurer de la concordance des résultats de l'exercice 2022 du Compte Administratif avec ceux du Compte de Gestion.

Après s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

La rapporteure expose les résultats budgétaires de l'exercice 2022 dressés par le receveur :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 084005

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. AVIGNON MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Résultats budgétaires de l'exercice

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	441 366,12	667 659,00	1 109 025,12
Titres de recette émis (b)	312 092,82	668 953,95	981 046,77
Réductions de titres (c)		750,00	750,00
Recettes nettes (d = b - c)	312 092,82	668 203,95	980 296,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	441 366,12	667 659,00	1 109 025,12
Mandats émis (f)	185 305,75	561 306,67	746 612,42
Annulations de mandats (g)	750,00	2 229,96	2 979,96
Depenses nettes (h = f - g)	184 555,75	559 076,71	743 632,46
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	127 537,07	109 127,24	236 664,31
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	102 892,06		127 537,07		230 429,13
Fonctionnement	120 864,06	120 864,06	109 127,24		109 127,24
TOTAL I	223 756,12	120 864,06	236 664,31		339 556,37
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	223 756,12	120 864,06	236 664,31		339 556,37

Le Bureau Syndical, réuni le lundi 13 mars 2023, a émis un avis favorable à l'adoption du Compte de Gestion définitif 2022.

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée,

Après avoir entendu la rapporteure,



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- STATUE sur l'exécution du Budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives,
- CONSIDERE que la gestion est normale et que les résultats du Compte de Gestion de l'Exercice 2022 sont concordants avec ceux du Compte Administratif de ce même exercice,
- DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur du Syndicat, est visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

- POUR : 30
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La secrétaire de séance
Jeanine DRAY

La Présidente
Pascale BORIES

